

**Projet de servitudes d'appui et  
d'ancrage de l'éclairage public sur dans  
le cadre de la requalification de la Place  
Jean-Jaurès à Saint-Denis (Seine-Saint-  
Denis)**

**Caractéristiques principales des ouvrages**

### **1) Les remontées en façade**

Les supports et éléments courants sur la façade doivent s'intégrer de la manière la plus discrète sur les façades. Les remontées de câbles seront implantées, par ordre de priorité, au dos des gouttières, dans des modénatures de façade, le long des angles ou murs en retour ou sous protection mécanique peinte à la teinte de la façade si aucune des possibilités précédentes n'est possible.

### **2) Les ancrages des consoles**

Le système de fixation des consoles est choisi pour sa fiabilité. Les tiges d'ancrage seront scellées chimiquement dans les façades suivant le positionnement validé dans le dossier des ancrages avec si nécessaire une galvanisation à froid complémentaire pour une parfaite mise en œuvre et tenue dans le temps.

Le positionnement des ancrages se fera préférentiellement :

- dans les chaînages verticaux,
- dans les chaînages horizontaux,
- dans les refends mitoyens,
- dans les zones de planchers.

### **3) Réutilisation d'ancrages existants**

Dans le cas de récupération des ancrages existants lorsque le nouveau luminaire sera posé en lieu et place d'ancrages existants, des tests seront réalisés pour valider la réutilisation de l'ancrage. A minima, il sera procédé à un remplacement des visseries (boulons, rondelles, écrous, ...) avant la pose des appliques. Pour les cas où les scellements chimiques sont à reprendre, ceux-ci seront réalisés dans les mêmes conditions que celles décrites précédemment